

Dissertation: Légalité et constitutionnalité [EDITE]

Par **prout**, le **04/04/2010** à **13:28**

Bonjour!

j'aimerais avoir votre avis sur un plan de dissertation... Ce serait gentil de me dire ce que vous en pensez s'il-vous-plaît (:

Voici le sujet: [b:2h1nn1p3]Légalité et constitutionnalité[/b:2h1nn1p3]

Problématique: [i:2h1nn1p3]Quel est la position de la légalité vis-à-vis de la constitutionnalité?[/i:2h1nn1p3]

Voici mon plan:

[u:2h1nn1p3]I/ Opposition entre légalité et constitutionnalité[/u:2h1nn1p3]

A/Légalité : la loi est "la source des sources"

B/Constitutionnalité: la constitution instaure le système de "cascade de sources"

[u:2h1nn1p3]II/ Complémentarité entre légalité et constitutionnalité[/u:2h1nn1p3]

A/ Etat légal: constitutionnalité, composante de la légalité

B/ Etat de droit: légalité, composante de la constitutionnalité

Joyeuse Pâques!

Par **alex83**, le **04/04/2010** à **20:50**

Salut.

Pour moi l'intitulé des titres est bien. Par contre, j'ai peur que tu cloisonnes trop tes parties :

Par exemple dans ton I., il vaudrait peut-être mieux croiser dans une partie tes A et B pour que la comparaison soit probante. Si tu fais A sur légalité, B sur constitutionnalité, ça risque d'être trop descriptif et séparé. Pour ce genre de sujet, je pense qu'il est plus judicieux de travailler transversalement.

Bon je suis en 1ère année et c'est ce que je ressens à la lecture du plan, donc attends de recueillir d'autres avis avant de prendre mon conseil argent comptant !wink

Par **prout**, le **05/04/2010** à **20:43**

Bonsoir!

Tu as raison, je le pense aussi... Que pense-tu de faire un axe II avec:

A/ Position dans la hiérarchie des normes

B/ Bloc de constitutionnalité et légalité

Ou alors, parce que on pourrait reprocher à mon plan la technicité:

[u:mxt7kzag]I/ De l'Etat légal: constitutionnalité, élément de la légalité[/u:mxt7kzag]

A/Loi, la "source des sources"

B/Constitutionnalité, composante subsidiaire

[u:mxt7kzag]II/A l'état de droit: légalité, élément de la constitutionnalité[/u:mxt7kzag]

A/Constitution instaure un système de "cascade des sources"

B/Légalité devient une composante de la constitutionnalité

Qu'en pensez-vous?

Par **alex83**, le **06/04/2010** à **01:05**

Ahh oui c'est beaucoup mieux comme cela ! La réciprocité du I et du II donne un jolie effet de style en plus.

Petit conseil pour les titres si tu as des souci pour placer des articles ou ne pas utiliser de verbes conjuguer, retourne les titre dans divers sens.

Par exemple :

I/ De l'Etat légal: constitutionnalité, élément de la légalité

A/ [color=#00FF00:2ac4l48t]La[/color:2ac4l48t] Loi [color=#00FF00:2ac4l48t]en tant que[/color:2ac4l48t] "source des sources"

B/Constitutionnalité, composante subsidiaire

II/A l'état de droit: légalité, élément de la constitutionnalité

A/ [color=#00FF00:2ac4l48t]La[/color:2ac4l48t] Constitution

[color=#00FF00:2ac4l48t]instaurant (ou induisant ou impliquant)[/color:2ac4l48t] un système de "cascade des sources".

B/ [color=#00FF00:2ac4l48t]La[/color:2ac4l48t] Légalité

[color=#00FF00:2ac4l48t]devenant[/color:2ac4l48t] une composante de la constitutionnalité

Certains profs s'en fichent mais je sais que certains sont très tortueux sur la présence des

verbes conjugués dans les titres  [color][color][color][color][color][color]

Par **prout**, le **08/04/2010** à **23:17**

Merci beaucoup pour tes conseils! Les détails, c'est important... ^^